



# JOURNAL DU LOT

## POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

### Paraissant les Mercredi et Samedi

#### BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DE LA MAIRIE, 6

LES INSERTIONS  
sont reçues au  
Bureau du Journal du Lot

se paient d'avance

Annonces..... 25 c. la ligne  
Réclames..... 50 c. —

M. Haas, rue J.-J. Rousseau, 3  
MM. Laffite et Co, place de la Bourse  
8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

**ABONNEMENTS**  
**LES ABONNEMENTS**  
datent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois  
et  
**se paient d'avance.**  
LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITOPHES  
Trois mois..... 5 fr.  
Six mois..... 9 fr.  
Un an..... 16 fr.  
AUTRES DÉPARTEMENTS  
Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr.,  
Un an 20 fr.  
Envoyer avec la demande d'abonnement  
un bon de poste.

L'acceptation du 1<sup>er</sup> numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Les Annonces Judiciaires et Légales seront insérées, en 1868 :

Pour l'arrondissement de Cahors, dans les journaux : Les annonces judiciaires : dans le journal le Courrier du Lot.  
Les annonces administratives : dans le journal le Journal du Lot (qui insérera, en outre, des extraits des annonces judiciaires et administratives des arrondissements de Figeac et de Gourdon).

Pour l'arrondissement de Figeac, dans les journaux : (Annonces judiciaires et administratives), l'Echo du Quercy, le Mémorial.  
Pour l'arrondissement de Gourdon : (Annonces judiciaires et administratives), dans le journal le Gourdonnais.

Cahors, le 28 Octobre 1868.

#### BOURSE DE PARIS.

	R <sup>o</sup> 3 p. 0/0	4 1/2 p. 0/0
Du 26 octobre	70 40	101 »
Du 27 .....	70 50	101 50
Du 28 .....	70 25	100 60

#### BULLETIN.

Depuis que le trône d'Espagne est devenu vacant, la plupart des journaux d'Europe s'appliquent à patronner plusieurs princes et diverses formes de gouvernement, pour remplacer la reine Isabelle, ou substituer un régime nouveau à la monarchie bourbonnienne. Sur ce point, la fantaisie des publicistes n'a pas eu de limite, et si le peuple espagnol a eu l'occasion de s'en occuper, nul doute qu'il ait dû s'émerveiller de la multitude de combinaisons royales, impériales et républicaines auxquelles on a prétendu et l'on prétend encore le soumettre. Nous croyons que les gouvernements étrangers et notamment celui de la France se montrent beaucoup plus circonspects et qu'ils respectent avec plus de scrupule, non-seulement en droit, mais en fait, la libre initiative de la nation espagnole. On a prétendu naguère que S. M. l'Impératrice avait exprimé « ses préférences en faveur de don Carlos. » Le Constitutionnel dément en d'excellents termes cette version inexacte, propagée d'abord par le Times et reproduite par l'Opinion Nationale. Le journal le Pays, dans son numéro du dimanche soir, 25, développe, à son tour, un programme anti-bourbonnien, invitant l'Espagne à mettre résolument à sa tête « un homme de bronze, un Cromwel, un Bonaparte ou un Pierre-le-Grand » et de faire au besoin, « Prim ou Serrano empereur. » Cette opinion toute personnelle au Pays ne fera pas sortir, croyons-nous, notre chancellerie de la stricte observation de sa bienveillante réserve.

Le gouvernement provisoire de Madrid

sait très bien à quoi s'en tenir, à cet égard ; il sait que nous n'avons ni candidats, ni préférences, et que nous nous sommes interdit même de donner des conseils sur une question qui ne relève que de la libre volonté des populations de la péninsule. Le Pays n'a donc parlé que d'après sa propre inspiration et sous sa responsabilité en mettant en avant son programme.

Au reste, une dépêche de Madrid, du 25, nous apprend que la France a repris ses relations officielles avec le gouvernement espagnol, « en déclarant qu'elle désirait entretenir, à Madrid, les mêmes relations d'amitié que par le passé et en promettant de les continuer avec le gouvernement définitif. » C'est dans la mesure de cette attitude, exclusive de toute idée d'ingérence, que nous avons renoué nos rapports avec le pouvoir espagnol, et certes il n'est pas besoin d'insister, pour établir que nous ne nous départirons en rien de cette règle de conduite.

Pour le bulletin politique, A. Laytou.

#### MANIFESTE DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE D'ESPAGNE.

La Gazette de Madrid publie le manifeste du Gouvernement espagnol. Voici le résumé de cette pièce importante :

« Après l'exposé des faits qui ont amené l'établissement du gouvernement provisoire, le manifeste dit que la révolution a établi le suffrage universel comme la démonstration évidente et palpable de la souveraineté du peuple.

« Après avoir proclamé, continue le manifeste, les principes fondamentaux de notre futur régime basés sur la liberté la plus large et reconnus par toutes les Juntas, le gouvernement provisoire va réunir en un seul corps de doctrines ces manifestations de l'esprit public.

« La plus importante de toutes par la modification essentielle qu'elle introduit dans l'organisation séculaire de l'Espagne, est relative à l'établissement de la liberté religieuse.

« Le manifeste insiste sur la nécessité de cette réforme en démontrant qu'elle ne nuira pas à l'Eglise catholique et qu'elle la fortifiera par la lutte.

« Le manifeste constate que le gouvernement s'est empressé de proclamer la liberté de l'enseignement qu'il appelle une réforme cardinale.

« Le manifeste proclame la liberté de l'imprimerie sans laquelle les conquêtes de la révolution resteraient à l'état de formules vaines et illusives.

« La liberté des réunions et des associations pacifiques, sources constantes d'activité et de progrès, ont été également reconnues comme des dogmes fondamentaux de la révolution.

« Ainsi l'Espagne pourra progresser sûrement, attendu que la centralisation administrative, instrument de corruption et de tyrannie, ne pesera plus sur elle. »

Quant à la forme du gouvernement de l'Espagne, le manifeste constate que si des voix éloquentes n'étaient pas favorables à l'établissement de la forme monarchique, le gouvernement provisoire respecterait le vœu de la souveraineté nationale dûment constaté.

Mais quoiqu'il en soit, si le gouvernement provisoire se trompait, et si la décision du peuple espagnol n'était pas favorable à l'établissement de la forme monarchique, le gouvernement provisoire respecterait le vœu de la souveraineté nationale dûment constaté.

Le Manifeste conclut en demandant, pour le gouvernement provisoire, la confiance de la nation, et annonce que le gouvernement rendra compte de sa gestion aux Cortès.

Pour extrait : A. Laytou.

#### LA VOIX DU PAYS (\*)

A Monsieur Esméard du Mazet, Rédacteur en chef du journal l'Indépendant du Lot.

Monsieur,

Aux provocations que vous vous permettez de faire à l'égard de ma personne, il serait peut-être convenable de garder le silence ; car le bon sens public se charge de faire justice de pareils emportements.

Si je ne prends pas ce parti, ce n'est pas à cause de vous, mais seulement pour éclairer le pays sur la valeur de votre politique.

Vous me demandez qui je suis ?

Comme j'ai l'habitude de signer tout ce que j'écris, je vais le dire en toute franchise :

J'appartiens à une famille originaire de la ville de Brives, où mes ancêtres ont rempli, pendant longtemps, les fonctions les plus élevées. De tous les biens qu'ils m'ont laissés en héritage, ce que j'estime le plus, c'est le nom que je porte, et qui, dans la ville de Brives, est synonyme de probité, d'honneur et de désintéressement.

(\*) Sous ce titre, nous commençons la publication des correspondances qui nous viennent de tous les points du département et qui discutent sérieusement la politique de l'Indépendant du Lot. Nous prions nos correspondants, de ne pas oublier que la signature des écrits double leur importance. A. L.

Vous voyez, Monsieur, que je ne marche pas, et que je prends toute une ville à témoin de la vérité de mes assertions.

Quant à moi, je suis ici occupé d'agriculture, et je m'efforce de donner l'exemple du progrès agricole ; par mes actions, par mes paroles et mes écrits, je prêche la concorde, l'union et l'harmonie entre les diverses forces qui constituent ce grand tout qui s'appelle la France.

En ce faisant, je crois faire le bien ; aussi, quand je rencontre sur ma route des hommes comme vos amis de Vayrac, qui ne sèment que la haine et la division, promenant partout la torche de la guerre civile, alors tout mon être moral se révolte, et je sors, comme aujourd'hui, de ma vie paisible, pour les rappeler à l'ordre, et pousser dans le pays, ce cri de l'ancienne Rome : *Caveant consules.*

Et comme nous ne sommes plus dans la Rome antique, mais dans la France moderne je dis : O mes compatriotes et mes amis prenez garde : L'ennemi est à nos portes.

Je puis me tromper : c'est permis à la nature humaine ; mais j'aurais toujours une excuse bien précieuse pour l'honnête homme, c'est le cri de ma conscience qui me dit : Tu fais une bonne action.

A votre tour, Monsieur, vous aurez à nous dire d'où vous venez et qui vous êtes, pour que la partie soit au moins égale, et que, de part et d'autre, on se conduise en vrais gentilshommes.

Je vous engage, une autre fois, à ne pas accorder trop de créance aux dires de l'honorable J. B.

Vous saurez que je signe tout ce que j'écris ; et que, si réellement j'avais été l'auteur des quelques lignes dont vous parlez, mon nom aurait été à la suite. Sous ce rapport et sous bien d'autres, je diffère essentiellement des anonymes de Vayrac ; mais, si vous tenez à savoir ce que je pense de votre conduite politique, lisez l'article suivant qui porte ma signature.

Vayrac, ce 25 octobre 1868.

Henri DU BOUSQUET-LABORDERIE.

#### LA LOGIQUE EST INEXORABLE

Les anciens disaient :

*Quos vult perdere Jupiter dementat :*

volatiles.

— Dame, il leur tort le cou, sans doute.

— Pauvre Otto !... D'abord, il ne les tue pas il les enivre. Et ceci en leur ingurgitant deux ou trois gouttes d'excellent rhum de la Jamaïque. Mon rossignol tourne sur lui-même et tombe. Il est ivre-mort. Ce genre de trépas est doux, ne surcharge pas la conscience de mon correspondant, et a ce grand avantage de parfumer les intestins de l'oiseau. Cette opération terminée, il encaisse mes rossignols et je les reçois le lendemain. Le soir-même, je les croque, et, tu le vois, c'est un morceau de roi.

Tout en parlant, Karl Falkenberg étendait sur une des rôties les foies et les intestins qu'il avait mis de côté y ajoutait un nuage de poivre, et la présentait à Otto.

— Les routiniers parlent quelquefois de la rôtie de la bécasse. Ce sont des hérétiques. Ah ! s'ils connaissaient la rôtie de rossignols !... Tiens, bois, maintenant. Car, comme le poison des Borgia, cette rôtie fait trouver le vin meilleur.

Otto ne se donna pas la peine de dire qu'il n'avait jamais pris de poison des Borgia, et vida son verre avec une ampleur qui, certainement, donnait envie à son hôte. Celui-ci lui servit deux ou trois grosses truffes au vin de Champagne. Le charpentier ne s'étonnait plus de rien, et il mangea les truffes sans s'inquiéter de ce que c'était, et, tout-à-fait indifférent de leur provenance, qu'elles eussent été volées ou non à l'empereur de Russie.

Si Jupiter veut perdre quelqu'un il le rend insensé.

Les modernes qui ont, sur les rapports de l'homme à Dieu, des idées bien différentes de celles qu'avaient les anciens, et qui pensent que la divinité ne saurait vouloir détruire dans l'homme le libre arbitre, source du mérite et du démérite, pourraient dire avec plus de sens :

Chaque fois que l'homme s'écarte des règles de la logique, il se perd invariablement.

Ne pourrions-nous pas appliquer cet axiome aux honorables fondateurs de l'Indépendant du Lot ?

Si nous avions connu d'avance le langage qu'ils tiennent depuis quelque temps, nous aurions pu leur dire : « Prenez garde, vous blessez la logique ! et la logique qui est inexorable, reprendra tôt ou tard ses droits. »

La logique, en effet, gouverne en maîtresse absolue le monde, et les imprudents qui veulent naviguer sans cette boussole sur l'Océan de la vie humaine, sont emportés par la tempête, comme les feuilles au souffle du vent !

Vous donc, qui avez arboré ce noble drapeau de l'indépendance, voyons, que dites-vous?... Allant au fond des choses, examinons si réellement vous êtes dignes de ce beau et noble titre d'indépendants ?

Votre premier cri de guerre fut un cri de ralliement ; et ce ralliement s'adressait aux personnes les plus opposées de pensées et de sentiments : vous disiez aux républicains et aux légitimistes du département du Lot : « Imitex la docilité des légitimistes du Var, qui, à la voix de leur chef, M. Berryer, ont donné en masse leurs voix à M. Grévy, candidat républicain. »

Est-ce là parler le langage de l'indépendance, dans le sens élevé, noble et véritablement français de ce mot ? Pour mon compte, je ne le crois pas.

Pour être véritablement indépendant, il faut se trouver dans cette situation morale, que l'on n'ait qu'à ouvrir son cœur et son âme, et en laisser librement s'épancher au dehors tous les sentiments les plus intimes, qui constituent votre véritable personnalité morale.

Est-ce bien votre cas, lorsque, chaque jour, avant de prendre la plume pour écrire vos articles politiques, vous êtes fatalement obligé de vous dire : Voyons, comment pourrais-je m'y prendre pour exprimer mes

— Eh bien, Otto, es-tu heureux, maintenant ?

— Je suis heureux de l'honneur que vous me faites, Monsieur Falkenberg, mais je crois qu'il y a d'autres bonheurs que celui de la table.

— Ah ! c'est que tu es jeune !... Quel âge as-tu !

— Vingt-cinq ans.

— Vingt-cinq ans ! L'âge des bons estomacs et des grands appétits, et, dérision de la nature, l'âge où l'on ne mange pas encore !...

Mais si l'on n'apprécie pas encore la bonne chère à vingt-cinq ans, du moins on boit copieusement. Le Finlandais avait épuisé tous ses verres et s'en tenait définitivement au plus grand. Ses joues s'empourpraient, son regard s'allumait, en un mot il se grisait avec les meilleurs vins du monde.

— Et, d'après toi, Otto, quel est donc le vrai bonheur ?

— Grande question !

— Un verre de champagne ?

— Il est délicieux ce champagne, et je sens dans ma tête chanter toutes les ivresses de la jeunesse, de la vie, toutes les joies du cœur ! Otto, tu es amoureux !...

La physionomie du jeune homme s'éclaira. Il passa sa main sur son front, et demeura pensif. Puis, regardant fixement son hôte, il dit d'une voix lente, comme s'il pesait chacune de ses paroles.

— Amoureux !... Personne ne m'a fait encore cette question. Le dissimulé, trop

#### FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 28 Octobre 1868. (N° 6)

#### LE DRAME

### Des Carrières d'Amérique

PAR ANGELO DE SORR

III suite

— C'est la première fois que j'en bois de semblable ; d'ailleurs comme je n'ai jamais bu que de la bière, il me serait difficile de le juger par comparaison.

— C'est du château d'Aquem, un crû français très-estimé. Il n'y en a que pour la reine d'Angleterre, le palais des Tuileries, et l'Empereur Alexandre.

— Et pour vous, à ce qu'il paraît.

— Non, mais un riche seigneur russe de mes amis en vole tous les ans quelques centaines de bouteilles à son maître et me les vend fort cher. C'est chose permise à la cour ; c'est un des privilèges de la cour.

Reproduction autorisée en vertu du Traité avec

dées, sans déplaire à des gens aussi éloignés es uns des autres, et qui, sur les mêmes questions, voient, les uns blanc et les autres noir ?

J'avoue que la question est difficile ; et que, pour réussir dans cette œuvre, il faut nécessairement, déchirer quelques plis du noble drapeau de l'indépendance.

N'êtes-vous pas plutôt dépendant, lorsque, prié par moi d'insérer ma réponse à un article que je considérais comme blessant pour la dignité humaine de notre époque, et que je cherchais à relever votre drapeau, en faisant découvrir le front de ceux qui vous envoyaient ces articles, vous avez préféré, à moi, qui vous montrais ma poitrine, des éthers obscurs, indignes du nom français, qui faisaient le mal en se cachant ?

Il y eut nécessairement lutte en vous, car l'indépendance et l'impartialité vous commandaient d'ouvrir vos colonnes à celui qui ne recherchait que la vérité, et vous avez fermé votre âme à tous ces nobles sentiments.

Pourquoi cela ? Si ce n'est parce que vous n'êtes point libres ; mais au contraire bien enchaînés ; et qu'il vous manque surtout ce qui donne la véritable indépendance : La noblesse des sentiments, et cette élévation presque divine de l'âme, qui donne à l'homme la force de rechercher le bien malgré et contre tous.

Si vous aviez été réellement indépendants, chercheurs infatigables du bien, quand vous avez vu venir à vous ces faux amis et ces faux apôtres qui vous demandaient de rester inconnus, en tenant le langage que nous connaissons, vous auriez été saisis d'indignation, et vous les auriez chassés honteusement de ce temple qui vous voulaient profaner.

Effacez donc au plus tôt ces belles paroles que vous avez gravées, en gros caractère, sur le fronton de votre demeure, et placez-y cette inscription qui, dans la position morale que vous vous êtes faite sera au moins logique :

LE DÉPENDANT DU LOT

HENRI DUBOUSQUET-LABORDERIE.

L'interprétation donnée par l'Indépendant du Lot à un passage du discours de Son Em. le cardinal archevêque de Bordeaux, a paru si étrange et si irrévérant qu'il importe d'y revenir. Nous publierons dans notre prochain n° un article à ce sujet. A. L.

Revue des Journaux

Une nouvelle lettre de Prim.

On lit dans La Liberté :

A. M. Emile de Girardin.

Mon cher et bon ami, Vous m'adressez, dans votre journal la Liberté, une lettre commentant celle que j'ai écrite à MM. Henri de Pène et Edmond Tarbé, directeurs du Gaulois.

Eh bien que vous ayez omis de me l'adresser directement, j'attache trop d'importance aux questions que vous y traitez pour me dispenser d'y répondre.

Vous dites que renverser est chose facile et que la rapidité de notre émancipation n'est pas une exception dont nous devons nous enorgueillir ; vous citez à l'appui l'exemple de vos révolutions de 1830 et de 1848. Je n'ai revendiqué aucun genre de supériorité pour notre révolution ; je me suis borné à constater qu'elle s'est faite promptement et sans grande effusion de sang, ce qui fait l'éloge du peuple espagnol, aussi généreux que méconnu.

Vous me demandez ensuite si je crois que la liberté ait gagné quelque chose en France par le

renversement de Charles X et par celui de Louis-Philippe. Je n'ai pas à me prononcer sur ce sujet ; du reste les circonstances et ma position me feraient un devoir de m'abstenir.

Je suis d'abord avec vous ; il faut remplacer vite ce que l'on a renversé ; mais je ne conçois pas que vous tiriez de ce principe un prétexte pour nous accuser d'imprévoyance, en alléguant que nous ignorions la veille ce que nous voulions fonder le lendemain.

Nous savions ce que nous renversions : un pouvoir arbitraire, qui violait constamment la loi fondamentale ; nous savions ce que nous voulions mettre à la place : un pouvoir libéral, monarchique et constitutionnel, nous en rapportant cependant à la décision de la souveraineté nationale. Seulement vous confondez ce qui est immuable avec ce qui est accidentel, et vous me faites un injuste reproche quand vous dites que, ayant eu l'idée bien arrêtée de coopérer à l'établissement d'une monarchie constitutionnelle, je n'ai pas eu d'avance un candidat désigné pour le trône. J'ai contribué de toutes mes forces au renversement d'une dynastie que je savais incompatible avec la liberté de ma patrie, mais je n'ai jamais songé à imposer à mes concitoyens un monarque de mon choix. Je suis et resterai le défenseur d'un principe ; je ne suis pas le représentant de tel ou tel prince.

Je n'examinerai pas votre proposition de l'appel aux Chambres élues par le pouvoir déchu pour désigner le gouvernement révolutionnaire ; elle me paraît paradoxale et peu en harmonie avec votre esprit si net et si pratique.

Où voyez-vous l'incompatibilité que vous dites exister entre les cris : A bas les Bourbons ! et : Vice la Monarchie constitutionnelle ! Je les croyais, au contraire, synonymes.

Vous prétendez que le peuple espagnol ne trouvera rien en Portugal, rien en Italie, ni en France, ni en Angleterre, un prince qui consente à occuper le trône d'Espagne. Vous pouvez avoir raison ; mais qui vous dit cependant que la justesse de vos informations d'aujourd'hui ne se trouvera pas démentie par les événements de demain ?

L'histoire est remplie de surprises de ce genre. Pour moi, j'ai la confiance que l'Espagne rencontrera un prince digne d'elle.

Vous relevez aussi l'expression « constitués » dont je me suis servi dans ma lettre au Gaulois ; vous m'avez mal compris ou je me suis mal expliqué. J'entendais dire que nous avions franchi la période de lutte armée ; que nous possédions un gouvernement régulier, quoique provisoire, et non pas que nous fussions arrivés à notre constitution définitive.

Abordons maintenant le point capital de votre lettre. Après m'avoir reproché de témoigner mes sympathies pour une monarchie constitutionnelle, vous me faites un crime de ne pas avoir imposé à l'Espagne la république, sans même réunir une Assemblée constituante que vous qualifiez d'inutile, et dont vous regardez la convocation comme un signe d'impuissance. La contradiction est étrange de la part d'un homme aussi logique que vous, et cette théorie n'est point d'accord avec les principes d'un écrivain qui a proclamé si souvent et d'une façon si éloquente les droits du suffrage universel. Mais je n'abuserai pas de votre distraction, et me bornerai seulement à rétorquer un de vos axiomes.

Pour fonder une monarchie, il faut un roi ou une reine, dites-vous ; pour faire une république, il faut des républicains, dirai-je, moi. Si, en Espagne, ce dernier parti est représenté par une fraction, celle-ci, quoique très-respectable, n'est point, à mon avis, assez nombreuse pour pouvoir prendre la direction des affaires, et, en un mot, gouverner. Dans notre situation actuelle, rien ne l'empêche de propager librement ses idées, et si elle arrive à convaincre la nation de l'excellence de ses doctrines, celle-ci satisfera ses aspirations. En attendant, elle comme moi, nous n'avons qu'à nous incliner devant la volonté nationale, et je vois avec satisfaction que nous la comprenons tous de même, puisque les membres les plus éminents de la démocratie secondent

avec une abnégation qui les honore nos efforts, qui n'ont d'autre but que de fonder la liberté de notre patrie sur des bases solides.

Vous voyez, par l'étendue de ma réponse, toute l'attention que je prête à vos paroles ; vous appréciez d'autant plus cette preuve d'estime que je me plais à rendre à votre talent, en songeant combien je suis absorbé en ce moment par les multiples exigences de ma position. Cependant, que j'entends nullement soutenir des polémiques qui ne conviennent ni à mon rôle de soldat ni à mes fonctions officielles. Cette lettre est donc une exception motivée par mon désir de vous montrer que je suis fidèle à mes vieilles amitiés, et que j'éprouve pour vous les sentiments de haute considération dont vous êtes si digne.

Croyez, mon cher ami, à toute mon affection.

J. PRIM.

Victor Hugo à l'Espagne

Après M. Crémieux, vient M. Victor Hugo. L'exilé volontaire, adresse à l'Espagne une lettre, vide et sonore, où il dit : l'Espagne a été ceci, elle est cela et elle peut être autre chose. Voici ce cliquetis d'antithèses que nous lisons dans La Liberté :

Un peuple a été pendant mille ans, du sixième au seizième siècle, le premier peuple de l'Europe, égal à la Grèce par l'épopée, à l'Italie par l'art, à la France par la philosophie ; ce peuple a eu Léonidas sous le nom de Pélage et Achille sous le nom de Cid ; ce peuple a commencé par Viriathe et a fini par Riego ; il a eu Léopante comme les Grecs ont eu Salamine ; sans lui Corneille n'aurait pas créé la tragédie et Christophe Colomb n'aurait pas découvert l'Amérique ; ce peuple est le peuple indomptable du fuero Juzgo ; presque aussi défendu que la Suisse par son relief géologique, car le Mulhacon est au mont Blanc comme l'8 est à 27, il a eu son assemblée de la forêt, contemporain du forum de Rome, meeting des bois où le peuple régnait deux fois par mois, à la nouvelle lune et à la pleine lune ; il a eu les Cortès à Léon soixante-dix-sept ans avant que les Anglais eussent le parlement à Londres ; il a eu son serment du jeu de paume à Medina del Campo, sous don Sanche ; dès 1133, aux cortès de Borja, il a eu le tiers état prépondérant, et l'on a vu dans l'assemblée de cette nation une seule ville comme Saragosse envoyer quinze députés ; dès 1307 ; sous Alphonse III ; il a proclamé le droit et le devoir d'insurrection ; en Aragon, il a institué l'homme appelé justice supérieur à l'homme appelé roi ; il a dressé en face du trône le redoutable sinona ; il a refusé l'impôt à Charles-Quint. Naissant ce peuple a tenu en échec Charlemagne, et mourant, Napoléon.

Ce peuple a eu des maladies et subi des vertèbres, mais, en somme, n'a pas plus été déshonoré par les moines que les lions par les poux. Il n'a manqué à ce peuple que deux choses : savoir se passer du pape, et savoir se passer de roi. Par la navigation, par l'aventure, par l'industrie, par le commerce, par l'invention appliquée au globe, par la création des itinéraires inconnus, par l'initiative, par la colonisation universelle, il a été une Angleterre, avec l'isolement de moins et le soleil de plus. Il a eu des capitaines, des docteurs, des poètes, des prophètes, des héros, des sages.

Ce peuple a l'Alhambra comme Athènes a le Parthénon, et a l'Arvantes comme nous avons Voltaire. L'âme immense de ce peuple a jeté sur la terre tant de lumière que pour l'éblouir il a fallu Torquemada ; sur ce flambeau, les papes ont posé la tiare, éteignant énorme. Le papisme et l'absolutisme se sont ligés pour venir à bout de cette nation. Puis toute sa lumière ils la lui ont rendue en flamme, et l'on a vu l'Espagne liée au bûcher, ce quemadero démesuré à couvert le monde, sa fumée a été pendant trois siècles le nuage hideux de la civilisation, et, le supplice fini, le brûlement achevé, on a pu dire : cette cendre c'est ce peuple.

Aujourd'hui, de cette cendre cette nation renaît. Ce qui est faux du phénix est vrai du peuple.

Le peuple renaît. Renaîtra-t-il petit ? Renaîtra-t-il grand ? Telle est la question.

Reprenre son rang, l'Espagne le peut. Redevenir l'égale de la France et de l'Angleterre. Offre immense de la Providence. L'occasion est unique. L'Espagne la laissera-t-elle échapper ?

Une monarchie de plus sur le continent, à quoi bon l'Espagne sujette d'un roi sujet des puissances, quel amoindrissement ! D'ailleurs, établir à cette heure une monarchie c'est prendre de la peine pour peu de temps. Le décor va changer.

Une république en Espagne ce serait le holà en Europe ; et le holà dit aux rois c'est la paix ; ce serait la France et la Prusse neutralisées, la guerre entre les monarchies militaires impossible par le seul fait de la révolution présente, la muselière mise à Sadowa comme à Austerlitz, la perspective des tueries remplacée par la perspective au travail et de la fécondité, Chassepot destiné au profit de Jacquart ; ce serait l'équilibre du continent brusquement fait aux dépens des fictions par ce poids dans la Balance, la vérité ; ce serait cette vieille puissance, l'Espagne, régénérée, par cette jeune force, le peuple, ce serait, au point de vue de la marine et du commerce, la vie rendue à ce double littoral qui a régné sur la Méditerranée avant Venise et sur l'Océan avant l'Angleterre ; ce serait l'industrie fourmillant là où croupit la misère ; ce serait Cadix égale à Southampton, Barcelone égale à Liverpool, Madrid égale à Paris. Ce serait le Portugal, à un moment donné, faisant retour à l'Espagne, par la seule attraction de la lumière et de la prospérité ; la liberté est l'aimant des annexions. Une république en Espagne, ce serait la constatation pure et simple de la souveraineté de l'homme sur lui-même, souveraineté indiscutable, souveraineté qui ne se met pas aux voix ; ce serait la production sans tarif, la consommation sans douane, la circulation sans ligature, l'atelier sans prolétariat, la richesse sans parasitisme, la conscience sans préjugés, la parole sans bâillon, la loi sans mensonge, la force sans armée, la fraternité sans Cain ; ce serait le travail pour tous, l'instruction pour tous, la justice pour tous, l'échafaud pour personne ; ce serait l'idéal devenu palpable, et, de même qu'il y a l'horionde-guide, il y aurait la nation-exemple. Depuis ce point, l'Espagne citoyenne, c'est l'Espagne forte ; l'Espagne-démocratie, c'est l'Espagne-citadelle. La république en Espagne, ce serait la probité administrant, la vérité gouvernant, la liberté régnant ; ce serait la souveraine réalité inexpugnable ; la liberté est tranquille, parce qu'elle est invincible, et invincible parce qu'elle est contagieuse. Qui l'attaque la gagne. L'armée envoyée contre elle ricoche sur le despote. C'est pourquoi on la laisse en paix. La république en Espagne, ce serait, à l'horizon, l'irradiation du vrai, promesse pour tous, menace pour le mal seulement ; ce serait ce géant, le droit, debout en Europe, derrière cette barricade, les Pyrénées.

Si l'Espagne renaît monarchie, elle est petite. Si elle renaît république, elle est grande. Qu'elle choisisse.

Victor Hugo.

Hauteville Housse 22 octobre 1868.

M. Victor Hugo oublie d'appuyer son sentiment sur des faits historiques. Combions cette lacune. Preuve qu'un Etat monarchique renaît petit : l'Angleterre après Cromwell. Preuve qu'un Etat républicain renaît grand : la France sous Robespierre.

CONSTITUTIONNEL. On lit dans le Constitutionnel, sous la signature de M. C. Piel :

Le Journal des Débats persiste à faire du Constitutionnel le défenseur du gouvernement personnel. Est-ce de notre part difficulté à nous faire comprendre ? Ne serait-ce pas plutôt de la part du Journal

des Débats un parti pris absolu de ne pas vouloir entendre ? Ce que nous avons soutenu, au contraire, c'est qu'un gouvernement vraiment personnel ; c'est-à-dire réduisant le pays à un rôle passif, n'existe pas en France ; c'est que, même sous la monarchie parlementaire, une part considérable, ce qu'on oublie trop, était prise dans les affaires par le roi ; c'est qu'enfin si grande que soit la place faite dans le gouvernement à l'Empereur par la Constitution, son pouvoir y rencontre des limites et un contrôle auxquels les dernières réformes ont donné encore plus d'étendue. Ce que la France possède, ce n'est ni un gouvernement personnel ni un gouvernement parlementaire, c'est un gouvernement constitutionnel avec une responsabilité ministérielle de fait devant la Chambre qu'il n'est pas possible de nier, et que le Journal des Débats lui-même, a plus d'une fois reconnue. La responsabilité collective d'un cabinet n'enlèverait pas, particulièrement en matière de paix et de guerre, la part considérable d'initiative qui appartient au souverain, même dans les gouvernements parlementaires. Le Journal des Débats sait tout cela, peut-être encore mieux que nous ; il l'a répété pendant trente ans ! Il s'en souvient encore un peu quand c'est M. Saint-Marc Girardin qui tient la plume ; il l'a oublié entièrement quand c'est M. Prévost-Paradol, qui appartient le tour de parole. Ne serait-ce pas, que M. Saint-Marc Girardin, qui est de l'école de l'ancien Journal des Débats, comprend le gouvernement constitutionnel comme une machine compliquée où le roi a sa part de gouvernement réel et efficace, tandis que M. Prévost-Paradol à qui est de la nouvelle école, réduisant à rien le rôle du prince, ne laisse subsister la monarchie que nominale et a pour idéal véritable une république parlementaire, avec une Chambre élective omnipotente ? Il est loisible à M. Prévost-Paradol de prédire à ce système le plus bel avenir (il est toujours si facile de disposer de l'avenir en idée selon ses desirs) ! Ce qu'on peut dire, c'est que ce système d'effacement du pouvoir exécutif n'a pour loi ni le passé qui le condamne, ni les mœurs de la France qui ne s'y prêtent pas.

Pour extrait : A. Layton

Nouvelles du jour.

Nous croyons pouvoir annoncer, d'après une information particulière, que l'ouverture de la session aura lieu du 15 au 20 décembre. Le projet du budget sera déposé sur le bureau du corps législatif dans les premiers jours de janvier.

Le maréchal Mac-Mahon, gouverneur de l'Algérie, est attendu à Paris. Il vient, sur une invitation de l'Empereur, présenter au gouvernement les mesures à prendre en vue de soulager efficacement, pendant la dure saison, les souffrances de la population indigène et coloniale.

On parle de nouveau, cette fois, dans le sens pratique et exécutif, de la fondation d'une faculté de médecine à Lyon.

Il vient de paraître une brochure intitulée le Spectre noir qui a fait un certain bruit avant sa publication et qui ne répondra peut-être pas à l'attente de son auteur anonyme ; Guerre à la Prusse d'abord, puis désarmement, puis reguerre au socialisme, candidats dynastiques choisis non par les ministres et les préfets, mais par un cercle

tions pour cela ; ma sœur, Karyn, ne s'en doute pas. Oui, je suis amoureux, amoureux comme un fou, car mon amour est une folie !

— Ah ! ah ! et qui aimes-tu !

— Une belle jeune fille qui passe souvent dans ma rue, et à qui je n'ai jamais osé sourire, car elle aurait ri, et ce rire m'eût tué.

— Une jeune fille riche ?

— Je ne sais, mais elle vit près des riches.

— Est-ce que je la connais ?

— Vous la connaissez.

— Son nom ?

— Elle n'en a pas.

— Comment ! elle n'a pas de nom !

— Elle se nomme comme nos fêtes, mais ce n'est ni son père, ni sa mère, qui l'ont ainsi baptisée, car elle n'a ni père ni mère.

— Et le nom de cette fête ?

— Le jeune homme demeura silencieux, il était presque effrayé d'avoir tant parlé. — Il avait devant lui un verre plein ; il le vida.

— Voyons, Otto, le nom de cette fête ; tu sais que je suis ton ami. Si je puis être utile, je serai ce soir le plus heureux des hommes. Non pas, parce que je me serai acquitté d'une dette vis-à-vis de celui qui m'a sauvé la vie, mais parce que je te comprends et sais ce que vaut le vaillant ouvrier et l'honnête homme que j'ai l'honneur d'avoir à ma table.

Ces paroles émuèrent le Finlandais, et une larme perla à ses yeux.

— Cette fête se nomme Elva.

— Elva ! quoi ! c'est Elva que tu aimes ?

— C'est elle.

— Connait-elle ton amour ?

— Si lorsqu'elle passait dans la rue, son regard a rencontré le miens, elle doit le savoir.

Le banquier posa son doigt sur un timbre qui se trouvait à sa portée.

Un des domestiques se présenta.

— Dites à Elva de descendre.

Le domestique se retira.

Otto tout interdit ne pouvait comprendre ce qui allait se passer. Sa tête était en feu, et ses idées se troublaient.

Une belle jeune fille apparut. Elle portait le costume simple et décent des Suédoises, et ses beaux cheveux blonds se dissimulaient modestement dans une enveloppe en velours d'où tombaient des dentelles noires.

— Viens près de moi, Elva, dit le banquier.

La jeune fille les yeux baissés, alla se placer à côté du vieux Karl.

— Tu vas bien, Elva ?

— Très-bien, monsieur Falkenberg.

— Tout est en ordre dans la maison ?

— Tout, Monsieur Falkenberg.

— Vois-tu toujours tes amies les fées ?

— De temps en temps, monsieur Falkenberg.

— Et que te disent-elles ?

— Bien des choses.

— T'ont-elles dit qu'on t'aime ?

— Pas encore.

— Regarde ce jeune homme.

— Je ne le connais pas, mais on m'a dit qu'il vous a sauvé la vie, ce soir.

— C'est vrai ; comment le trouves-tu ?

Elva sourit et ne répondit pas.

— Ce jeune homme se nomme Otto. C'est un brave cœur, et c'est mon ami. Il voudrait l'épouser. Le prendrais-tu pour époux ?

La jeune fille baissa la tête, et garda le silence.

Le regard d'Otto dardait sur elle comme deux rayons de feu.

— C'est un brave ouvrier qui gagne très-bien sa vie, et lorsqu'il sera marié il deviendra maître, grâce à la dot de sa femme.

La jeune fille sourit. — Le banquier continua.

— Tu pourras conserver ta place ici, et cela me fera même plaisir. Tu es trop intime dans la maison pour que je puisse te remplacer. Le jour de ton mariage, tu porteras à ton mari deux mille cinq cents roubles en dot. — Tenez, enfants, voici deux verres de champagne que je remplis. Si Elva accepte, qu'elle trinque avec Otto.

Elva prit le verre et l'avança vers celui d'Otto. Les deux jeunes gens burent.

Lorsqu'il reposa son verre. Otto avait des larmes pleins les yeux.

(La suite au prochain numéro.)

LE DOUTE.

L'homme naît vit et meurt incertain de son sort, Tout est doute pour lui, rien n'est sûr que la mort : Et notre pauvre esprit, dans sa triste faiblesse, Sous ce doute accablé va chancelant sans cesse, Ainsi que l'abruti qu'on voit par les chemins Tomber, se relever, se traîner sur les mains, Jusqu'à ce qu'en un coin, tout meurtri de sa route, L'en dorme en son vin, comme on meurt dans le doute. Douter ! c'est là, pour nous, l'éternel cauchemar ! Douter ! et voir sa vie emportée au hasard Sans connaître jamais le terme du voyage, Sans connaître la source et le bouquet d'ombrage Où l'on pourra souffler, s'abreuver et s'asseoir, Sans savoir, le matin, où l'on sera le soir, C'est bien là le vautour qui ronge Prométhée, Et déchire en son flanc son âme tourmentée ! Aussi dans tous les temps, aussi sous tous les cieux, L'homme a-t-il fatigué les démons ou les dieux Das vaines questions de son impatience, A des fortunes droites livrant son ignorance. L'insensé croit qu'on peut lire aux pages du sort, Qu'on peut, dans son néant, interroger la mort, Et que de l'Éternel la volonté sacrée, Par un esprit humain peut être pénétrée ! Il veut savoir ceci, puis encore cela, Si le malheur l'attend, si le bonheur est là, Surtout si le trépas, dénouement de la vie, Dernier tableau du drame où le sort trahit

Laisse souvent, hélas ! le crime triomphant, Derrière le rideau donne le châtimant.

Ah ! tu veux savoir, homme ! Oui, la mort l'inquiète !

Quand de la vie on fait une éternelle fête

Dans l'ore et dans la fange, on voudrait bien savoir

Si vivre pour jouir est seul tout le devoir ;

Savoir si tout finit ou si tout recommence.

Avec la mort, savoir si Dieu nous récompense,

Pauvres hommes enfants, quand nous avons couru

Sans avoir trop sali nos robes de vertu.

Mais, fou ! si l'on savait, où donc serait la gloire

De succomber martyr en laissant sa mémoire

Comme exemple aux humains ? Où donc serait la foi,

Si tout homme, en mourant, était sûr de la loi ?

Dieu t'abandonne ainsi dans le désert du doute,

Sans carte et sans poteau qui l'indique la route,

Pour que tu trouves seul le droit et vrai chemin :

C'est bon pour les enfants de demander la main !

Regarde au fond de toi ! tu verras la lumière,

L'astre qui doit guider tout mortel sur la terre :

C'est le soleil de l'âme et le divin flambeau

Qui doit illuminer jusqu'au bord du tombeau ;

Il vaat, pour marcher droit, mieux que toute science :

Homme, suis-le toujours, va ! C'est ta conscience !

J. GOURNAY

Nous recommandons à nos lectrices, le magnifique journal illustré, la Saison, paraissant le 1er et le 15 de chaque mois. Gravures noires et colorées Bureaux : 53, rue Vivienne, près le boulevard.

d'électeurs dynastiques, voilà le fond de cet écrit purement empirique.

— Décembre-Alonnier, libraire-éditeur rue Suger, 20, près la place St-André-des-Arts, vient d'éditer le *Coup d'Etat* du 2 décembre 1851, par les auteurs du dictionnaire de la Révolution Française. Historique des événements qui ont précédé le coup d'Etat. — Physiologie de Paris. — Arrestations et Barricades. — Types et portraits des principaux personnages. — Faits qui ont suivi la chute de la république. — Pièces et documents officiels, etc., etc. Un volume in-18 Jésus. — 1 fr. 50. — 1 fr. 75 par la poste.

— Le succès de la publication en livraisons et en séries illustrées de la *Révolution de 1848* par M. Garnier-Pagès va toujours croissant.

La 3<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup> série (*En vente*) rapportent jusque dans leurs plus minutieux détails les épisodes si étonnants de la *Journée du 24 février: Barricades, Combat du Château-d'Eau, l'Abdication et la Fuite du Roi, l'Installation du Gouvernement provisoire*.

Les récents événements d'Espagne et leur similitude avec les événements de 1848 vont motiver une nouvelle recrudescence de vente.

10 séries à 1 fr. ; 1 fr. 20 par la poste franco. Envoyer des bons de poste à l'Éditeur Degorce-Cadot, 37, rue Serpente, Paris.

Pour extrait : A. Layton.

Bonne tenue quant aux spiritueux. Les alcools betterave sont cotés à Paris, en disponible, 78 (l'hect.) Languedoc 110 à 112. Grande fermeté sur les eaux-de-vie charentaises. Rien à signaler pour les sucres. Brut indigène 60 (les 100 kil.) raffinés de 129 à 130.

Légère réaction sur le marché des huiles et graines. On offre les colzas disponibles, à Paris, dans les 79.50 à 80 (les 100 kil.) Graine 23 (l'hect.)

La semaine a bien moins fini qu'elle n'avait commencé pour la vente du bétail à La Vilette, et toujours par suite des apports trop considérables. Lundi, le marché avait reçu 1965 bœufs et 16,738 moutons: affaires difficiles et rétrogradation des prix, surtout quant aux grosses espèces. Il en est autrement à l'égard des porcs; le nombre a beau augmenter, les cours tiennent ferme. Ainsi, à ce même marché de jeudi, les 3,725 bêtes amenées ont trouvé facilement acheteurs au prix moyen de 1.50 (le kilo).

D'après les renseignements échangés entre les journaux de province, nous voyons que les foires et marchés d'automne sont assez bien fournis en bétail. On se féliciterait de cette abondance, si elle n'était l'indice d'un dépeuplement des étables, motivé par l'insuffisance de la récolte fourragère. Du reste, le prix de la viande au détail ne domine point. C'est le cas ou jamais, la saison y aidant, de fonder des boucheries sociétaires.

Pour extrait : A. Layton.

Bulletin Agricole

Les parisiens, qui se vantent d'être les premiers en tout, n'ont encore ni boulangeries coopératives ni boucheries sociétaires. Ils n'ont payé le pain que cinq sous la livre pendant la crise alimentaire, c'est parce que la ville a tenu compte du surplus aux boulangers. Cinq ou six millions, la belle affaire, quand on a un revenu d'un demi-milliard, sans compter les emprunts et les aubaines ?

Il paraît tout de même que les boulangers se décident à diminuer le prix du pain. On détaille à 80 centimes les deux kilos. Vu que c'est de la miché blanche, levée à point et saisie au four, ça ne tient guère au ventre. Un bon quart de délayage dans le pain long ou rond; voilà de l'eau de Seine chère payée. Le marchand de vin d'à côté prétend qu'il tire de sa pompe encore un meilleur profit.

Ce qui se passe chez les boulangers correspond à ce qui a lieu sur le carreau de la Halle. Les farines de consommation, c'est-à-dire livrées de suite aux fournisseurs, sont descendues à 66 fr. (les 157 kil.) Le courant du mois, ainsi que novembre et décembre, sont cotés dans les 63.25 à 63.75. Ces derniers chiffres sont à remarquer; ils permettent de supposer que les cours actuels varieraient peu jusqu'à Noël, et aussi bien, par assimilation, sur les grains que sur les farines. Voici le prix actuel des premiers: blé marchand de 34 à 35 (les 120 kil.); seigle, assez demandé, de 22.50 à 22.75 (les 115 kil.); orge, vente difficile, de 20 à 21 (les 100 kil.); avoines, bien tenues, de 21.50 à 22 (les 100 kil.)

Sur les marchés de province, la tendance est, pour un certain nombre de places, à la baisse; mais les prix tiennent fermes, ou même en hausse, dans d'autres localités. Les apports sont, pour la saison, assez importants. On achève les semailles d'automne, que les dernières et trop fortes pluies ont contrariées.

Les avis de l'étranger indiquent peu de variation. L'Angleterre cesse momentanément ses achats, nos prix n'offrant plus assez de différence vis-à-vis des siens. La Belgique est calme, ainsi que la Hollande. L'Espagne est en hausse; on pratique, pour ce pays, d'assez fortes ventes à Marseille, Nantes, Bordeaux et dans les centres producteurs du Midi.

Par continuation, les affaires ont une activité exceptionnelle dans les pays viticoles. Le Midi compte ses ventes par cent mille hectolitres et suivant des cours augmentant d'un à deux francs (par hectol.) chaque semaine. Même faveur dans les contrées centrales. Tel vin du Cher ou de la Touraine, qu'on livrait naguère à 70 ou 80 fr. (la pièce de 210 litres), obtient sans peine aujourd'hui 90 ou 100 fr. C'est bien autre chose en Bordelais, en Bourgogne, dans le Dauphiné, etc. Les closiers sont assiégés de commis-voyageurs anglais, prussiens, belges, russes, qui achètent sans marchander et paient rubis sur ongle. Est-ce à cette « invasion étrangère » que faisaient allusion certains journaux humoristiques? Loin de s'en fâcher, nos vigneronniers

maçon, soldat, non plus que l'homme n'est bonne d'enfant, fleuriste, couturière, etc. Chacun doit être à sa place, à son devoir.

M. Jourdan interrompt son article pour donner place à quelques lignes d'un manifeste lancé par les femmes indépendantes, *oratrices* ordinaires du Vauxhall. Je vais suivre quelques paragraphes de ce manifeste, et tâcher de montrer le néant de chacune des propositions qui y sont contenues.

Il y est dit: 1<sup>o</sup> « La femme est-elle un individu, un être humain? » Soit, c'est un être humain, mais un être ayant une autre destination que l'homme, et par suite ne pouvant pas jouer le même rôle.

« 2<sup>o</sup> Si elle est un individu, comment se fait-il qu'elle soit exceptée des conditions reconnues indispensables à la dignité, à la moralité de l'être humain? » Encore une phrase pour faire une phrase, ce n'est pas même un sophisme. Dans quelque condition que l'être soit placé, il est toujours digne, toujours moral, s'il est ce qu'il doit être en concourant de toute la force de son dévouement à l'harmonie générale. Je n'aurais jamais deviné que nos bonnes et vertueuses mères, ces femmes qui n'ont vécu que pour se dévouer au bien et à l'honneur de la famille fussent en dehors de toute dignité, et de toute moralité. Etre bonne fille, bonne épouse et bonne mère, ne serait-il plus pour la femme un titre suffisant au respect? Lui manquerait-il, par hasard, d'être courtisane ou vieille fille à carlins ?

« 3<sup>o</sup> Comment le droit de se posséder soi-même, d'agir en son propre nom, de se développer selon sa force et d'après ses facultés, comment ce droit, qui est la condition même de l'individualité, lui est-il refusé? »

Mais la jeune fille est maîtresse d'elle-même, elle peut user librement de son individualité. Si l'usage qu'elle fait de sa liberté la conduit à la honte et à la misère, elle ne peut s'en plaindre à personne. Si, comme le veulent ces dames, elle veut satisfaire tous ses désirs, contenter toutes ses aspirations, et que, renonçant à la dignité d'épouse et de mère, elle veuille trouver l'ignominie au bout de son chemin dégagé de toute entrave, rien dans nos lois ne l'empêche. En un mot, la jeune fille se possède bien, et à cet égard la réclamation est fort vaine.

Dans le mariage, il est vrai, la femme ne s'appartient plus: elle n'appartient pas non plus à l'homme; elle est à la famille. Les deux parts de l'être humain se sont jointes pour faire un tout: l'une plus que l'autre part n'a droit à l'infidélité. Dans l'intérêt général, chacun a fait le sacrifice d'une portion de sa liberté. Si la femme est liée à l'homme, celui-ci l'est à la femme, et nos lois, sages en ce point, punissent de la même peine, celui des deux qui brise volontairement cette chaîne sociale. Ces dames voudraient-elles ramener l'humanité à l'état de la brute? Est-ce qu'elles préféreraient une honteuse promiscuité à la sainteté du lit conjugal ?

La famille est, de toutes les institutions, la plus respectable dans son principe. Pauvres femmes, qu'iriez contre le mariage, qui voulez être fièrement indépendantes, sachez donc que le mariage seul vous fait heureuses! Pauvres créatures créées pour l'amour; et que le vide d'amour tue, ne maudissez donc pas cette union qui a enfanté l'amour moderne! Croyez-le, vous êtes autrement aimées qu'autrefois. Brisés le fut d'Achille, et que, de nos jours, l'esclave favorite l'est du pacha jaloux.

Toute association demande des sacrifices. La société ne vit qu'aux dépens de nos libertés individuelles qu'elle transforme en libertés d'un ordre général. Dans le mariage la femme n'a pas la liberté de courir chaque jour à de nouvelles amours qui ne sont pas l'amour, mais elle a le droit d'aimer à la face du monde.

En restant libres et indépendantes, ces dames n'ont pas, je le suppose, la prétention de ne pas aimer: on n'éteint pas dans son cœur ce besoin impérieux seulement en déclarant qu'on n'y obéira pas. Qui sera là, alors, pour les soutenir pendant les longs jours de la gestation, les douleurs de la délivrance et les peines sans cesse renouvelées, de l'allaitement? Sur qui, dans cette heure suprême, où la femme devient mère, sur qui s'appuieront-elles? Quel homme saluera dans de cris de joie ce nouveau venu dans la vie, et, d'un regard récompensera la mère de toutes ses souffrances. Plus tard, seules, elles seront mères, et cet enfant, sans père, n'aura dans le passé rien qui lui montrera l'avenir.

Mais la femme n'a pas seulement mission d'être mère, elle doit aussi nous rendre pères, elle ne peut ainsi ôter à l'homme les joies de la paternité; les caresses de ses enfants, elle ne peut non plus détruire aux dépens de la société tout entière, cette force sociale: le dévouement du père de famille.

L'homme doit se continuer, c'est pour lui un devoir; mais, créature supérieure, il ne

abandonner à la nature, le soin de son enfant. Dans l'échelle des êtres terrestres, à mesure que l'animal s'élève, les soins à donner au petit augmentent en durée, et croissent en diversité. A l'homme, placé au sommet de la création, doué de raison et de prévoyance, la nature a presque laissé tout à faire. L'enfant, être double, composé de matière et d'esprit, a besoin de soins de deux sortes; soins du corps, soins de l'intelligence. Au père, sans nul doute, incombe une portion de ces soins. En restant libre, la femme lui ravirait ce devoir qui lui constitue un droit... En admettant, même que femme, elle puisse suffire à l'éducation matérielle et intellectuelle de la femme, comment élèvera-t-elle l'homme? Toutes ses pensées, toutes qu'elles soient, se ressentent de son sexe parce qu'elle ne peut s'empêcher d'avoir une destination spéciale.

En transformant la chambre conjugale en chambre de fille-mère, la femme nuit à l'enfant et à la société. Privé de son père l'enfant ne peut profiter de l'acquis de celle-ci. L'instruction ne vient pas seulement de l'école, on l'acquiert aussi et surtout au foyer. L'humanité se continue par couches de générations; chaque génération avant de créer ou de découvrir doit posséder l'acquis des générations mères. Or, plus qu'au foyer, dans cette atmosphère remplie de l'esprit du père, esprit actif et créateur, l'enfant acquerra-t-il cette science du passé et du présent qui le préparera à la découverte de la science de l'avenir? En outre l'enfant, élevé seul, ne se rattachant à rien, ne vivra que pour son individualité. N'ayant pas puisé, dans la famille, où chacun vit pour tous, cette habitude de se sacrifier au bien commun, où prendrait-il le sentiment de la grande solidarité sociale ?

Mais, me diront ces dames avec M. Jourdan, ce que vous dites peut être vrai de la femme qui veut être mère, mais pour nous qui voulons garder notre indépendance et notre dignité, votre discussion n'a pas d'objet.

A cela je répondrai: Vous réclamez la jouissance de tous les droits de la femme et nous sommes prêts à vous les accorder tous; mais nous ne pouvons vous accorder celui de n'être pas mères parce que vous ne l'avez pas, parce que être mères est pour vous un devoir. La réclamation d'une liberté pareille devrait vous bannir de la société. Eh! quoi, vous auriez les avantages de l'association sans en avoir les charges! Ce n'est pas un droit que vous réclamez c'est la liberté d'un odieux égoïsme. Votre proposition est immorale et destructrice. Immorale, car elle est contre toute idée de justice; destructrice car son application générale conduirait à l'anéantissement de l'humanité.

J'ai montré d'une manière évidente que la femme devait obéissance à ce principe, fondement de toute société, le mariage, et que sans lui nous arrivions fatalement à un individualisme honteux ou à l'extinction de l'humanité, mais ces dames se plaignent aussi de ne pouvoir agir en leur nom, et se développer selon leurs forces et leurs facultés.

Mariée, et elle doit l'être, la femme ne peut seule engager la communauté. Quant à son développement, je suppose qu'il s'agit ici de son développement intellectuel, rien ne s'oppose à ce qu'elle y apporte tous ses soins. Manquer à ce soin est même une faute. Elle doit tout faire pour être bonne mère et rarement elle y manque; elle doit aussi s'efforcer d'être mère capable; mais trop souvent les frivolités et non pas son mari, l'empêchent de le devenir. Quand la femme a rempli son premier devoir, celui de bonne ménagère, qu'elle consacre ses heures de loisir à son développement moral et intellectuel. Mais, hélas! Comme beaucoup d'hommes, elle préfère remplir ses heures de liberté par de futiles plaisirs ou par de stériles conversations, que par des études générales ou spéciales qui augmenteraient sa valeur.

La fin de l'étude de ce manifeste féminin sera continuée dans un autre numéro.

René VÉRINCPI.

CALENDRIER DU LOT.

DATE	JOURS	FÊTE	FOIRES
29	Jeu.	s. Narcisse.	Rudelle.
30	Vendr.	s. Théophile.	Lugagnac.
31	Samed.	s. Q. v.-jeune.	Gramat.

Ⓟ P. L. .... le 1, à 8 h. 7 du soir.  
 Ⓞ D. Q. .... le 9, à 6 h. 23 du matin  
 Ⓝ N. L. .... le 13, à 11 h. 11 du soir.  
 Ⓟ P. Q. .... le 31, à 11 h. 15 du matin

Chronique locale.

Le Conseil de révision du Lot se réunira, samedi prochain 31 octobre à 2 heures du

soir, pour procéder à l'examen des remplaçants présentés par les jeunes soldats de la réserve de la classe de 1867 ou des classes antérieures.

Les dossiers des remplaçants devront être déposés la veille, au plus tard, avant 3 heures du soir, à la Préfecture du Lot (Division des affaires militaires).

Son Em. le Cardinal Donnet

à Roc-Amadour.

On nous écrit de Roc-Amadour: Après Cahors, Roc-Amadour vient d'avoir sa part de solennité religieuse. Le 22 octobre, Son Eminence le cardinal archevêque de Bordeaux et Mgr Lacarrière, ancien évêque de la Basse-Terre, sont venus, conduits par Mgr l'évêque de Cahors, visiter le pèlerinage. La réception a été aussi brillante que possible. C'était le soir. Une illumination avait été préparée, et cette illumination favorisée par une nuit calme est devenue splendide. Divers réseaux de lumière aux agencements délicats, aux effets les plus variés couronnaient les remparts et les tours de splendeurs éblouissantes. Le château tout entier, au contact de ce jour artificiel avait revêtu des formes féériques.

A huit heures et demie, les cloches de l'antique chapelle de l'hôpital et celles du pèlerinage saluaient de leurs joyeuses volées l'arrivée des illustres visiteurs. La population, malgré l'heure avancée, s'était portée en foule sur leur passage au village de l'Hospitalet. Là, un immense feu de joie avait été allumé. Son Eminence et leurs Grands ont dû un instant descendre de voiture pour contenter les vœux ardents de tout le peuple.

Le lendemain, la fête s'est passée tout entière dans le sanctuaire vénéré de Marie. Les trois prélats se sont succédé à l'autel privilégié de la Chapelle miraculeuse. Son Eminence a célébré le saint sacrifice de la messe en présence de Messieurs les évêques de Cahors et de la Basse-Terre. La chapelle était remplie de fidèles; il y avait dans la pieuse assistance beaucoup d'étrangers attirés par la nouveauté de la solennité. Après l'évangile Mgr de Bordeaux a adressé au peuple une chaleureuse allocution. Son Eminence s'est attachée surtout à faire ressortir les liens de parenté spirituelle qui unissent les deux diocèses de Cahors et de Bordeaux par Zachée, leur premier apôtre commun et fondateur des deux célèbres pèlerinages de Notre-Dame-de-fines-terres et de Notre-Dame-de-Roc-Amadour. Mgr a été missionnaire et il sait le langage qu'il faut parler au peuple pour en être compris et goûté. Aussi a-t-il été constamment écouté avec la plus religieuse attention.

Les plus belles fêtes de la terre n'ont toutes hélas! que la durée d'un jour. Mgr le cardinal archevêque de Bordeaux a quitté Roc-Amadour le vendredi, 23 octobre. Il est reparti pour son diocèse laissant ici tous les cœurs sous le charme de cette bonté, de cette affabilité toute particulière qui le caractérise et qui rehausse si bien en lui l'éclat de la pourpre. La visite de ce prince de l'Eglise a une grande signification pour le pèlerinage; c'est un glorieux souvenir ajouté aux annales déjà si illustres de Notre-Dame-de-Roc-Amadour. L'abbé A. C.

Le cheval du nommé Cobaynes, de Haute-Serre, en passant devant la Caserne, a été effrayé par des enfants. Il a renversé son maître qui le tenait à la bride. Descendant les fossés au galop il est venu s'abattre, rue Fénélon, après avoir cassé les carreaux d'une devanture, et renversé un âne attelé à une petite charrette. Personne n'a été blessé.

On nous écrit de Catus: La foire de Catus tenue le 22, a été belle: 2,000 hect. de noix étaient sur notre place, et ont été vendues au prix de 9 fr. l'hect. 200 hect. de blé vendus 27 fr. 120 — de maïs vendus 15 fr. 100 — deavoine vendus 11 fr.

Un incendie s'est déclaré à Sauzet, à une grange, appartenant à Baboulin. Les causes de ce sinistre sont inconnues. L'immeuble était assuré.

Dans l'entourage de M. Duruy, il est beaucoup question d'une mesure par laquelle le gouvernement viendrait au secours des anciens instituteurs retraités dont les ressources personnelles, jointes au chiffre de la modique pension qui leur est accordée dans les conditions légales, n'atteindraient pas un total de 360 fr. Ce serait là un acte de justice autant de prévoyance.

Le ministre de la guerre vient d'envoyer en province cinq colonels d'état major, chargés de procéder à l'organisation de la garde mobile. L'équipement est prêt; les envois aux magasins des départements ont com-

mené Dans le courant de décembre, la jeune garde commencera les exercices.

**Emplois civils conférés aux anciens militaires.**

Nous apprenons, de source officielle, qu'une mesure très importante va être prise en faveur des anciens militaires.

A titre de compensation de la prime de rengagement supprimée par la loi 1<sup>er</sup> février 1868, il sera conféré des emplois civils à tous les sous-officiers et soldats ayant dix ans de service, porteurs d'un certificat de bonne conduite et offrant les garanties d'aptitudes nécessaires.

Le nombre des places ainsi dévolues aux militaires retraités est de 7,800, chiffre correspondant, dans les statistiques officielles, à celui des congés décernés délivrés dans l'armée. En outre, les sous-officiers et soldats libérés continueront à être appelés aux emplois que les compagnies de chemins de fer sont obligées de leur réserver, d'après leur cahier des charges.

En soumettant à l'approbation de l'Empereur le décret dont nous venons de donner la substance, le maréchal Niel dit que cette mesure sera féconde en bons résultats tant pour l'armée que pour le pays. Elle retiendra au régiment des hommes zélés qui, sans cela, quitteraient le drapeau après leurs cinq ans de service. Puis elle introduira, dans les administrations, des employés offrant de solides garanties de moralité et de capacité. Il n'y a, d'ailleurs, pas à craindre que les emplois de bureaucratie et autres soient absorbés par l'élément militaire au détriment du civil. 7,800 places, c'est un verre d'eau puisé dans un fleuve.

**DISCOURS**

Adressé par M. l'aumônier du Lycée de Cahors aux maîtres, professeurs et élèves, réunis le 14 octobre 1868, pour la messe du Saint-Esprit.

L'idée du vrai Dieu — Les altérations qu'elle subit. (Suite).

Aujourd'hui le rationalisme touche, pourrait-on dire, à sa dernière période, c'est un fou furieux dans le dernier paroxysme du délire et de la fureur. — Il est à la fois le plus déiste, le plus incrédule, le plus athée, le plus contempteur, le plus railleur. — Il est d'autant moins embarrassé de ses affirmations les plus extravagantes qu'il n'en motive aucune. Il fait table rase de toute croyance, nie tout sans justifier aucune de ses négations, méprise tout sans justifier aucun de ses mépris, il blasphème, il insulte, il rit, il se moque sans s'abaisser à dire pourquoi. — Dieu, Jésus-Christ, morale, surnaturel, vie future : friperies, vieilleries que tout cela autant d'idoles à brûler.

Tel est, messieurs, le rationalisme de

nos libres penseurs, et ils sont partout, le monde civilisé leur appartient. Ils y ont des chaires de philosophie, de littérature, d'histoire, de politique, de morale, de législation, d'industrie, d'économie sociale. — Ils ont devant eux les jeunes générations, ils sont les préparateurs de l'avenir. Et que mettent-ils à la place de tout ce qu'ils détruisent ? Je l'ai déjà dit, messieurs, la raison humaine. C'est leur Dieu. Il n'appartient pas à des esprits éclairés et supérieurs d'en admettre d'autre. Toutes les théories religieuses, surtout les théories surnaturelles sont absurdes. Le seul état, c'est l'état naturel. L'homme peut trouver sur la terre le bonheur auquel il aspire, il n'a qu'à donner satisfaction aux passions qui l'agitent, qu'à répondre aux besoins de son organisation. — Il y a dans la nature toutes les jouissances, toutes les richesses, toute la puissance, toute la beauté, toutes les félicités en un mot auxquelles l'homme peut prétendre. — Dans sa nature, dans ses instincts, dans les besoins qu'il éprouve il doit chercher ses règles de morale. — Il n'y a pas de vie future post mortem nihil est ainsi que disait Voltaire à Frédéric de Prusse. A cet égard toutes les doctrines religieuses ne sont que des créations imaginaires. Le problème de l'avenir n'a été livré à personne; en tout cas, le plus sage est de ne pas s'en alarmer. — En fait de devoirs l'homme n'en a qu'envers lui-même et ses semblables, dans les limites toujours que lui assigne sa raison. — Ces devoirs sont essentiellement modifiables selon les circonstances, les temps, les relations et aussi selon les inconvénients ou les avantages qu'il y aura à les remplir. Voilà les bases sur lesquelles ils reconstruisent, les principes d'après lesquels ils se gouvernent — qui pourrait dire les conséquences énormes où ils aboutissent ?

Voulez-vous, messieurs, me permettre quelques citations, pour ne pas ressembler à quelqu'un qui se bat contre des fantômes et dont les paroles n'atteindraient que l'air qu'elles frappent ? — Voulez-vous savoir où le rationalisme d'aujourd'hui arrive avec la seule raison pour Dieu ? Avec le coup de pied jeté à toutes les vieilles traditions, et très-particulièrement à la divinité de Jésus-Christ et du christianisme ?

Il y a quelques années, une assemblée nombreuse de libres penseurs s'était formée à Gand. — Ils voulaient manifester solennellement leurs idées sur des questions importantes. Il y eut d'éclatants discours. — Tous les oracles de la libre pensée étaient convoqués et s'étaient rendus. Après avoir invoqué leur puissance et souveraine raison, ils traitèrent de l'avenir des peuples, de la politique, ils parlèrent d'économie sociale, d'enseignement, de morale, de bienfaisance, d'éducation, d'art, d'industrie, d'hygiène. — Sur l'enseignement les uns disaient : Nous ne voulons pas plus de l'enseignement de l'Etat que de celui de l'Eglise ; quoique notre

désir le plus grand soit de voir reculer le catholicisme, les Césars et les papes viennent également de Rome, nous les repoussons au même titre. — Que l'instruction ne soit point religieuse, que nos enfants n'apprennent pas à lire dans l'imitation de Jésus-Christ livre dangereux par son mysticisme. — D'autres disaient : Ne nous effrayons pas de la doctrine de l'état, elle sera toujours une protestation contre l'esprit de tradition d'immobilisme et d'autorité incarné dans l'Eglise. — Amis ou ennemis de l'Etat, les voilà d'accord sur la nécessité de lutter contre le catholicisme, de préserver les générations du contact des idées religieuses.

Sur l'avenir et les destinées des peuples, ils dirent : Les progrès matériels, la vapeur, le télégraphe électrique voilà nos conquêtes ; nous avons supprimé le temps et l'espace, ce sont là nos œuvres. — Puis, faisant allusion à l'Eglise, aux associations religieuses : Qu sont vos œuvres à vous ? Ah ! pourquoi craindre ceux qui portent la nuit dans leur âme comme dans leurs vêtements et dans leur corps ? Ne craignons pas l'Eglise, Voltaire a commencé une œuvre que nous mènerons à terme, nous qui nous appelons Légion.

(La fin au prochain numéro).

**ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

**Naissances.**  
octobre.  
26 Bousquet (Marguerite), place St-James.  
27 Bornes (Jean), faubourg Cabessus.  
**Décès.**  
25 Gandoulie (Marie), 33 ans, grande Chartrreuse.  
27 Roux (Antoine), cult., 76 ans, rue Donzelle.  
27 Delpech (Marie), 16 ans, grande Chartrreuse.  
28 Laurent (François), menuisier, 34 ans, rue du Château.

**CAISSE D'EPARGNE DE CAHORS.**  
Séance du 25 Octobre 1868.  
21 versements dont 1 nouveau 2,084 »  
5 remboursements dont 2 pour solde 1,335 07  
Pour la chronique locale : A Laytou.

**Crédit Foncier de France.**

Le Crédit foncier de France fait aux propriétaires, jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur des immeubles, s'il s'agit de terres et de maisons, et du tiers s'il s'agit de bois ou de vignes, des prêts remboursables en cinquante ans moyennant une annuité de 6 fr. 06 0/0, amortissement compris. L'emprunteur a d'ailleurs le droit de se libérer par anticipation, en tout ou en partie.

S'adresser à MM. les notaires, ou directement au Crédit foncier, 19, rue Neuve des Capucines, à Paris.

La maison de Banque A. DAVID ET C<sup>e</sup>, ouvre des crédits aux commerçants et industriels, offrant des garanties morales. — Elle fait la consignation et se charge du placement des MARCHANDISES de toutes sortes, à des prix avantageux. Un personnel de bons placiers et ses relations très étendue lui permettent d'écouler promptement les envois qui lui sont adressés; quelle qu'en soit l'importance. — Rue Perdonnet, 8, Paris.

**Départements**

On lit dans le Courrier de Tarn-et-Garonne :

Hier, dans la matinée, un chien atteint d'hydrophobie a traversé les principales rues de Montauban, mordant sur son passage un grand nombre de chiens.

Des mesures sévères devraient être prises par l'autorité contre ces animaux. Dans notre ville, il n'est pas rare d'en rencontrer à toute heure, errant dans les rues et sur les routes, sans collier ni muselière. Si l'on n'a pas un capteur pour les prendre, afin de condamner à l'amende leurs propriétaires, l'on peut au moins faire répandre du poison assez fréquemment et sans avis.

**LES EMPOISONNEUSES DE MARSEILLE.**

Les accusées dans l'affaire d'empoisonnement seront bientôt transportées de Marseille à Aix, pour comparaître devant les assises, où de nombreux témoins seront entendus.

L'une des accusées est malade, par suite des émotions qu'elle a éprouvées. Les autres paraissent redouter les sévérités de la justice, et surtout la publicité des débats et la comparution devant la cour.

L'une d'elles disait qu'elle préférerait être condamnée à mort que de se montrer ainsi en public.

Depuis qu'elles ne sont plus au secret, il leur a été permis de recevoir les visites de leurs parents, ce qui a donné lieu à des scènes déchirantes. Le père de l'une d'elles, arrivé à Marseille sur l'appel de sa fille, se refusait à croire à sa culpabilité; et il n'a fallu rien moins que l'aveu qu'elle lui en a fait pour le persuader. L'honnête vieillard, en entendant cet aveu, est tombé évanoui. Quand il est revenu à lui, il a maudit son enfant.

L'herboriste a été visité par sa femme, qui n'a eu que des pleurs à lui accorder.

Cet homme s'est montré affectueux et résigné.

Celles qui sont mères ont demandé à voir leurs enfants, et l'on encore des scènes navrantes se sont produites.

Toutes aujourd'hui paraissent revenues à des sentiments meilleurs, et semblent regretter sincèrement leurs crimes.

Elles reçoivent fréquemment la visite du digne aumônier de la prison, qui leur prodigue toutes les consolations de son ministère.

On vient encore de mettre en arrestation une femme inculpée de complicité dans les trois affaires de morts par le poison qui ont eu et continuent à avoir tant de retentissement dans notre ville. La femme arrêtée, en dernier lieu, est dit-on, la mère de la veuve Ville. Elle demeurait rue de la Croix-d'Or.

Pour extrait : A. Laytou.

**Petite Gazette.**

Une anecdote toute fraîche et quasi-politique seulement. La chose arrive de Lisbonne par correspondance.

Des hommes de la révolution espagnole, au nombre de trois, vont frapper à la porte du vieux Fernando de Cobourg, ex-roi du Portugal.

Le prince, tout en souriant, leur répond :

— Vous voulez faire de moi un roi ? Puisque j'ai quitté la couronne pour un panama, c'est que la première coiffure me gênait.

Et, ouvrant ses fenêtres qui donnent sur des vignes :

Tenez, je me suis fait vigneron. Je fabrique de très bon vin; ça vaut mieux que de la politique qui tourne si souvent à l'aigre.

Un père procurait à son fils, pendant les vacances, les douces joies des musées publics, dit le Gaulois.

— Sais-tu, demanda le père, s'arrêtant devant un tableau représentant Romulus et Remus allaités par leur nourrice à poils, sais-tu quels sont ces deux enfants célèbres ?

— Non, papa.

— Comment ! Tu ignores les noms des fondateurs de Rome ? Voyons, je vais t'aider un peu : Rom..., allons, Rom... Rom...

Le fils triomphant : — Ah ! oui, Roméo et Juliette !

**UN MOT DE M. DRÉOLLE CHEZ M. DE GIRARDIN**

Au dessert on change les verres. Au même moment, M. de Girardin se lève. Tout le monde s'attend à un prononciamento. Il n'en est rien, rassurez-vous. L'amphytrion se contente de dire :

— Mes enfants, goûtez-moi de ce vin.

— Himp ! fait M. Dréolle en faisant claquer sa langue, est-ce que vous possédez plusieurs fioles de ce crû, cher maître ?

— J'en ai assez dans ma cave, répondit le rédacteur en chef de la Liberté, pour vous faire changer d'opinion dix fois d'ici à demain.

— Alors, répliqua M. Dréolle, c'est votre vin ordinaire.

Pour tous les extraits et articles non signés A Laytou

**ENTREPRISE FERRAND, ANDRAL, SEVAL ET C<sup>e</sup>**

**GRANDE CONCURENCE**

SUR

**ASSIER ET GRAMAT**

SERVICE A GRANDE VITESSE

Départ de Cahors : à 10 h. 30 du soir.

Correspondant avec les premiers Trains, se dirigeant sur Brives, Périgueux, Paris, etc. — Et sur Figeac, Rodez, Aurillac, Clermont, etc.

**PRIX DES PLACES :**

Coupé..... 3 f.  
Intérieur et Banquette ..... 2 50

Les bureaux sont à Cahors, chez M. FERRAND, limonadier, et chez M. SEVAL, carrossier. — A Assier en gare.

**TBLEAU DES DISTANCES**

De chaque commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'Arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811. PRIX : 1 FRANC.

Chez M. Laytou, rue de la Mairie, à Cahors.

**MÉTHODE MAGIQUE DE LECTURE**

PAR F. DELROUS,

Instituteur public, à Blars (Lot), par Marcillac.

On recevra franco, cette Méthode incomparable, en

**A VENDRE**

A TOUT PRIX **BARRIQUES VIDES** en Chêne et Châtaignier. S'adresser à M. LARTIGUE, marchand de vins, faubourg St-Georges, convent de M<sup>me</sup> Penchenat.

**A VENDRE**

**L'HOTEL DU PALAIS-NATIONAL** EN ENTIER OU A PARCELLES

S'adresser pour les renseignements, à M. Marcellin LACASSAGNE,

**LA SEMAINE FINANCIÈRE**

fondée depuis 13 ans, et qui vient d'être acquise aux enchères publiques au prix de 172,500 francs, n'en est plus aux promesses. Elle demande simplement à être comparée. Le premier numéro de la nouvelle direction paraîtra le samedi 3 octobre. Telle est déjà l'affluence des demandes, que si l'on veut recevoir, comme abonnement d'essai le journal pendant

**TROIS MOIS**

du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 1868, il faut envoyer tout de suite

**UN FRANC**

en timbres-poste, par lettre affranchie adressée au gérant de la Semaine financière, rue Richelieu, n° 83, à Paris.

Trois mois 47 fr. **LE TEMPS** Six mois 54 fr.

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE Rédacteur en chef : A. Neefzer Bureaux, 10, rue du Faubourg-Montmartre à Paris.

**VOITURES PUBLIQUES ET A VOLONTE**

Le Sieur RAYMOND tient à la disposition du Public, dans son établissement, situé maison CAVIOLE, rue du Lycée, toutes Voitures de voyage et d'agrément — PRIX MODÉRÉS.

**DE CAHORS A ASSIER.**

Départ de Cahors : 11 h. du soir. Départ d'Assier : 4 h. après-midi;

Arrivée à Cahors, à 6 heures soir.

Le Sieur Raymond fait également le service des Dépêches de Cahors à Montauban, et prend les Voyageurs à des prix modérés. Départ de Cahors, tous les soirs, 10 heures.

Plusieurs Médailles à diverses Expositions et notamment à celle de Paris 1867

**CHOCOLAT-SARDA**

GARANTI PUR CACAO ET SUCRE

**SARDA & C<sup>ie</sup>**

BORDEAUX

Usine modèle à BÈGLES, boulevard extérieur

THÉS — VANILLES — PRUNES

Concessions alimentaires BOMBONNETTE FRUCCLES

**POTSE AUX CHEVAUX**

M. ANDRAL, Voiturier, a l'honneur d'informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de Voitures volonté, qu'elles trouveront chez lui, Poste aux chevaux, Galteri Audoury, toute sorte de Voitures d'agrément, à des prix modérés. Toutes ses voitures sont remises à neuf.